

La solidarité familiale intergénérationnelle

La solidarité familiale est vécue comme un état de conscience partagé entre les individus appartenant à une même famille qui, bien qu'il se manifeste souvent sous forme de pratiques d'entraide et d'échanges, ne s'y résume toutefois pas. Il faut donc éviter d'amalgamer sous un même terme ces pratiques et l'état de conscience partagée qui les engendre. Le modèle multidimensionnel de la solidarité de Bengtson et *al.* (1991), qui permet de faire cette distinction, est brièvement présenté dans la première section de ce chapitre et montre l'étendue de ce qui doit être considéré pour étudier adéquatement la solidarité familiale intergénérationnelle. Dans la suite de ce chapitre seront présentées des observations de recherches portant sur divers aspects de la solidarité familiale intergénérationnelle abordés dans cette étude. La synthèse de celles-ci brosse un portrait du contexte des expériences personnelles des participants à la présente recherche et permet d'en apprécier la généralité ou la particularité.

Un modèle multidimensionnel de la solidarité familiale intergénérationnelle

Abordant la solidarité intergénérationnelle dans les familles selon une approche complexe et englobante, Bengtson et *al.* (1991) ont élaboré un modèle multidimensionnel de la solidarité familiale intergénérationnelle qui permet d'étudier non seulement les comportements, le système d'échange, les interactions – ce qui est fait la plupart du temps –, mais aussi les motivations, les propensions, les sentiments et les significations. Pour ce faire, les chercheurs ont relevé six dimensions constitutives de la solidarité familiale intergénérationnelle : la dimension normative (*normative solidarity*), la dimension affective (*affectual solidarity*), la dimension consensuelle (*consensual solidarity*), la dimension associationnelle (*associational solidarity*), la dimension fonctionnelle (*functional solidarity*) et la dimension structurelle (*structural solidarity*).

Les obligations et les attentes normatives, transmises puis intériorisées, puisqu'elles sont essentielles au développement et au maintien de la cohésion, doivent être considérées dans l'étude de la solidarité familiale intergénérationnelle. Bengtson et *al.* (1991) soulignent l'importance d'étudier la dimension normative de la solidarité en s'attardant aux traditions, aux valeurs et aux engagements moraux qui se perpétuent au sein des familles et qui inclinent leurs membres à entretenir des attitudes et comportements particuliers les uns envers les autres.

Or, la cohésion et les liens familiaux ne s'appuient pas seulement sur des obligations morales, mais également sur la valeur accordée aux liens comme tels, sur le plaisir et la satisfaction ressentis à entretenir ces liens. Ce faisant, la perception de la qualité de la relation et le degré d'affection mutuelle doivent être considérés dans l'étude de la solidarité familiale intergénérationnelle et c'est pourquoi ils sont intégrés dans la dimension affective du modèle multidimensionnel d'analyse.

Ces deux dimensions de la solidarité, normative et affective, se forment et se consolident par des processus de socialisation et de transmission qui assurent une intégration de valeurs, de normes, d'attitudes et de sentiments. Ces processus par lesquels les membres de la famille en viennent à partager des opinions, des aspirations et des intérêts communs sont donc des éléments constitutifs de la solidarité au sein des groupes et sont réunis dans la dimension consensuelle de la solidarité familiale intergénérationnelle.

Voulant également intégrer les modalités d'interactions par lesquelles les opinions, les valeurs, les normes circulent et par lesquelles les sentiments s'expriment, Bengtson et *al.* (1991) ont introduit dans leur modèle la dimension associationnelle, qui réfère à la fréquence et au type de contacts entre les membres de la famille, soit non seulement le nombre de rencontres, mais aussi les circonstances de la rencontre et les moyens de communication employés, si ces contacts ne sont pas en personne.

Les échanges et l'interdépendance fonctionnelle étant également des éléments constitutifs de la solidarité, Bengtson et *al.* (1991) ont ajouté la dimension fonctionnelle dans leur modèle. Cette dimension, qui permet de rendre compte autant des aspects objectifs que des aspects subjectifs de l'échange, recense la fréquence des échanges, des pratiques de soutien et de coopération, leur forme et leur ampleur, la perception des membres envers ces flux d'échanges ainsi que les principes qui les régissent.

Enfin, le modèle multidimensionnel de la solidarité familiale intergénérationnelle est complété par la dimension structurelle qui réfère aux divers éléments pouvant influencer les opportunités de rencontre entre les membres d'une même famille. Cette dimension comprend des considérations relatives au contexte et à la démographie des familles : la taille des familles, la distance géographique qui sépare les membres d'une famille ainsi que les disponibilités et contraintes d'horaire de chacun de ceux-ci.

Bien qu'il permette d'appréhender la solidarité de manière plus claire et exhaustive, le modèle multidimensionnel de la solidarité est encore peu utilisé, limité essentiellement aux études quantitatives qui interrogent la corrélation entre les dimensions et les effets qu'elles peuvent avoir, seules ou combinées, les unes sur les autres (Bengtson et Roberts, 1991). Des analyses compréhensives qui étudient ces dimensions de la solidarité familiale intergénérationnelle, mais de manière assez ouverte, laissant place aux discours des

individus, sont encore rares, même si la contribution de ce genre de travail est grandement souhaitée (Bengtson, 2001). Sauf exception (Attias-Donfut et al., 2002), les recherches portant sur les solidarités familiales ne discutent pas de toutes les dimensions présentées ici. Dans la suite de ce chapitre seront présentés des travaux abordant l'une ou l'autre de ces dimensions qui, lorsqu'elles sont toutes considérées, offrent un portrait plus complet de la solidarité familiale intergénérationnelle.

L'« esprit de famille »

Le « nouvel esprit de famille » : c'est ainsi qu'Attias-Donfut, Lapierre et Segalen (2002) définissent l'actuel arrimage des solidarités familiales et la manière dont elles peuvent se déployer dans les rapports intergénérationnels¹⁴. L'esprit de famille se définit comme l'ensemble des préceptes qui se situent en trame de l'identité collective partagée – donc propre à chaque famille – préceptes qui se transmettent d'une génération à l'autre et qui orientent les comportements (*Ibid.*, p.246 et 252). L'esprit de famille réfère ainsi aux prédispositions qui relèvent des dimensions normative et affective, « ce qui est évident, ce qui paraît aller de soi » (*Ibid.*, p.247), correspondant ainsi autant à la tradition, aux devoirs, aux engagements moraux qu'aux sentiments et aux dispositions affectives. Regroupées ainsi, les dimensions normative et affective de la solidarité correspondent aux intentions plus ou moins conscientes qui incitent à adopter certaines pratiques plutôt que d'autres.

Bien que les contraintes normatives soient aujourd'hui moins nombreuses et s'expriment plus subtilement, le sentiment de devoir selon lequel on doit se soumettre aux obligations, aux conventions et aux traditions familiales est encore présent dans les familles québécoises (T. Godbout et al., 1996). Puisque l'esprit de famille se fonde sur une identité collective partagée par les membres d'une même famille, celle-ci doit se reconformer sans cesse dans des « rites » qui permettent de consolider l'appartenance et les références communes (Attias-Donfut et al., 2002, p.253). Des contraintes normatives imposent ainsi la participation de tous à ces événements rituels, comme les fêtes familiales, Noël, les repas dominicaux, etc. Le registre du devoir appelle également à une obligation d'assistance si les membres de la famille en ont besoin, qui peut se traduire comme une injonction à répondre aux nécessités de ceux qui font partie du « nous » familial.

Mais si elle se traduit par des impératifs contraignants, la dimension normative de la solidarité renvoie aussi à l'inconditionnalité et aux rapports désintéressés, car le versant de cette disposition presque impérative à

¹⁴ Si le travail d'Attias-Donfut, Lapierre et Segalen (2002) s'appuie sur une étude empirique menée en France, il n'en reste pas moins que les résultats théoriques qui en ressortent peuvent être utiles, lorsqu'interprétés avec prudence, dans un contexte québécois.

répondre aux besoins des membres de sa famille est le recours assuré en cas de difficultés (Attias-Donfut et *al.*, 2002, p.248). Pour plusieurs, les membres de la famille sont d'ailleurs les seuls sur lesquels on a l'assurance de compter : « on peut compter sur les gens de la famille si le besoin s'en fait sentir : ils seront toujours là et on sera aussi toujours là pour eux » (Charbonneau, 1993, p.135). S'il est vrai que les aspirations d'autonomie et de liberté sont aujourd'hui grandement valorisées, on continue également de valoriser cette incondicionalité de la solidarité dans les familles (T. Godbout et *al.*, 1996).

Au-delà des normes encadrant le lien familial, l'esprit de famille s'appuie également sur l'attachement ressenti les uns envers les autres, c'est-à-dire que le parent n'est ainsi pas uniquement considéré comme un parent, mais également comme un « ami », un « complice », un « confident ». C'est alors la valeur accordée aux liens comme tels, le plaisir et la satisfaction ressentis à entretenir ces liens qui suscitent l'adoption de certaines pratiques de solidarité plus électives. Alors que la dimension normative incline les membres d'une famille à se rencontrer lors d'événements ritualisés et traditionnels, les rencontres qui s'inscrivent dans le registre de l'affectif sont motivées principalement par la volonté de passer du temps ensemble. Même constat pour les pratiques de soutien où la dimension affective prédomine, l'aide offerte entretient le lien affectif. Les pratiques de soutien peuvent ainsi s'inscrire : « dans une économie affective des liens qui traverse les générations. On aide parce que l'on aime et que l'on se projette dans le bonheur et la réussite des siens » (Attias-Donfut et *al.*, 2002, p.84). Dans ces circonstances, l'aide suscite non seulement de la satisfaction chez celui qui reçoit, mais aussi chez celui qui donne (T. Godbout, 2000).

Mais s'il y a toujours une prédominance de l'un ou de l'autre des deux registres, selon l'occasion, les conditions et les personnes impliquées, les diverses manifestations de la solidarité résultent généralement de combinaisons des prédispositions affectives et d'engagements moraux, combinaisons qui peuvent grandement différer d'une famille à l'autre. L'esprit de famille peut ainsi être considéré comme une sorte de « culture familiale de solidarité » (Attias-Donfut et *al.*, 2002, p.246) dans laquelle les dimensions normative et affective engendrent diverses pratiques concrètes qui réaffirment et consolident la solidarité familiale intergénérationnelle.

La transmission de l'« esprit de famille » et les consensus

Pour que la solidarité familiale intergénérationnelle se perpétue, l'esprit de famille doit se transmettre entre les générations (Attias-Donfut et *al.*, 2002). S'il y a des familles qui ne transmettent pas fidèlement leur culture familiale de solidarité et que chaque génération y ajoute inévitablement une part d'interprétation, des

mécanismes de transmission ont cours dans tous rapports familiaux intergénérationnels¹⁵ (Bertaux-Wiame et Muxel, 1996, p.188). Par ces mécanismes de transmission, le sentiment d'appartenir à une « communauté » d'idées, de sentiments et d'intérêts (Durkheim, 1893), nécessaire à la solidarité, est alors partagé et peut susciter un certain consensus entre les membres de la famille, correspondant ainsi à la dimension consensuelle du modèle multidimensionnel de Bengtson et *al.* (1991).

C'est d'abord par la socialisation, comme processus par lequel une personne intériorise un système de références lui permettant d'évaluer le monde et d'adapter conséquemment ses comportements (Bawin-Legros, 2003), que s'opère la transmission de l'esprit de famille. Cette socialisation assure une première intégration de valeurs, d'attitudes et de normes chez les enfants et instaure ainsi un certain consensus entre parents et enfants. Par la socialisation parentale, la transmission est principalement unilatérale, dirigée vers les enfants. Mais lorsque les enfants grandissent, vont à l'école et fréquentent d'autres espaces sociaux, la transmission intergénérationnelle se présente moins comme un simple processus de transfert à sens unique que comme un processus dynamique et réciproque, c'est-à-dire autant des parents vers les enfants, que des enfants vers les parents (Lefèbvre, 1996; Bertaux-Wiame et Muxel, 1996). L'esprit de famille peut se transmettre dans un processus dynamique, car non seulement il se fonde sur un passé et une mémoire familiale, mais également sur des moments et des expressions d'une solidarité qui s'inscrivent dans le présent (Attias-Donfut et *al.*, 2002, p.252). L'esprit de famille peut donc se transmettre, être interprété, puis se retransmettre, selon un processus plus ou moins souple d'une famille à l'autre. Parce qu'elle est dynamique, la transmission se produit au fil des interactions entre les générations, où les influences peuvent circuler autant au travers des conversations banales et quotidiennes que dans les moments plus ritualisés et chargés symboliquement, tels que les fêtes de famille (Attias-Donfut et Segalen, 2007).

La transmission génère habituellement une entente plus ou moins forte, souvent inconsciente, entre les générations. Partageant un ensemble de croyances et de valeurs qui leur sert de cadre de référence, chaque génération en vient à définir des opinions, des idées et des aspirations assez similaires. Il en résulte une « étrange similitude des discours tenus dans une même famille, révélant un stock de valeurs et de références partagées par toutes les générations, au moins au niveau du discours » (Attias-Donfut et *al.*, 2002,

¹⁵ Et même lorsque les liens entre les générations ont été rompus par des conflits, les nouvelles générations s'efforcent généralement de reconstruire une continuité familiale, et de transmettre un imaginaire familial nouveau sur lequel peut s'appuyer l'esprit de famille (Attias-Donfut et *al.*, 2002).

p.132). Ce consensus et cette impression d'unité, qui se traduisent notamment dans les discours, alimentent la solidarité familiale intergénérationnelle.

Évidemment, ce ne sont pas toutes les familles dont les membres sont intégrés par un consensus fort et explicite. Le processus de transmission intergénérationnelle n'est pas toujours efficient. Chaque génération peut rejeter ce que lui propose l'autre génération, particulièrement en contexte où ce qui est transmis contraste fortement avec les normes et les valeurs socialement admises. La volonté de préserver son autonomie contre les communications de la transmission familiale peut conduire à recourir à des sources d'informations et d'inspirations extérieures à la famille pour composer ses opinions, ses goûts et ses aspirations. L'entrée en couple est particulièrement propice à la distanciation par rapport aux consensus de sa famille d'origine, les membres du couple étant alors confrontés à la présence quotidienne d'un autrui qui a été éduqué et socialisé autrement. Plus largement, les relations extérieures et les mobilités, parce qu'elles peuvent influencer les manières d'être, de penser, de sentir et d'agir des membres de la famille, affectent toujours plus ou moins les consensus familiaux. Il peut ainsi advenir un « choc des cultures familiales » (*Ibid.*, p.169) entre les générations, surtout à la naissance d'enfants, moment où les différences entre les valeurs, les modes de vie et les façons de faire sont les plus perceptibles. Lorsque cela se produit, certaines familles glissent dans un état de conflit, où les liens peuvent se distendre et la solidarité décliner. Mais la majorité des familles instaurerait plutôt une « cease-fire zone » (Bengtson et Robert, 1991, p.860), c'est-à-dire qu'elles s'imposeraient certaines limites concernant les sujets conflictuels et favoriseraient davantage les sujets qui suscitent consensus.

Le consensus peut donc être aménagé chez certains, tandis qu'il est plus spontané chez ceux qui sont mutuellement réceptifs au processus de transmission intergénérationnelle. Mais dans tous les cas, c'est l'impression de partager des idées, des valeurs et des sentiments qui assure le maintien d'une cohésion nécessaire à la solidarité familiale intergénérationnelle.

Les manifestations concrètes de la solidarité : la sociabilité, la coopération et les pratiques d'aide

D'une famille à l'autre, en fonction des normes et dispositions affectives qui prévalent dans celles-ci, les manières dont se manifeste la solidarité familiale intergénérationnelle varient grandement dans leurs formes et leurs contenus. Mais les pratiques concrètes de solidarité sont toujours de l'ordre de la sociabilité, de la coopération ou de l'entraide, correspondant ainsi aux dimensions associationnelle et fonctionnelle du modèle présenté en début de chapitre.

La sociabilité, ou la dimension associationnelle, réfère à l'ensemble des contacts, que ceux-ci soient directs (visites, activités communes) ou par l'entremise de moyens de communication (téléphone, réseaux sociaux, courriels, courrier et logiciels de visiophonie comme Skype, etc.). La plupart de ces contacts sont volontairement consentis, informels et se produisent sans motif autre que la volonté de socialiser, de prendre des nouvelles et de passer du temps ensemble. On se sent libre d'y participer et libre de choisir les personnes avec qui on a ce genre de rencontres. Des contacts formels et ritualisés, comme le repas de Noël, ont aussi lieu, mais ils sont toutefois moins fréquents puisqu'événementiels. Il est généralement inadmissible de se soustraire sans justification à ces occasions de rencontre inscrites dans le registre normatif, et on ne peut déroger aux règles et aux traditions qui les encadrent sans quelque sanction du groupe familial (T. Godbout et *al.*, 1996, p.11).

Les rencontres sont non seulement le lieu d'une sociabilité intergénérationnelle, mais aussi d'échanges, de coopération et d'aide de toutes formes. La frontière entre ces deux types de manifestations est très mince et souple : on peut passer de l'une à l'autre rapidement et les deux peuvent même s'entremêler pour se confondre. Dans les rapports intergénérationnels des familles québécoises, les échanges sont encore fréquents, et s'ils semblent moins systématiques qu'auparavant, c'est qu'ils s'articulent davantage aux besoins occasionnels et que l'aide est principalement mobilisée sous forme de « coups de main » ponctuels (Kempeneers et B. Dadurand, 2009; Van Pevenage, 2009). S'ajustant aux besoins, les formes d'aide peuvent ainsi être très diversifiées : autant des services, des dons financiers et matériels que du soutien émotionnel et des informations (Kempeneers, 2011, p.20). Certaines formes d'aide, comme le soutien émotionnel et la distribution d'informations, s'expriment moins concrètement, surtout qu'elles se fondent généralement aux pratiques de sociabilité.

La nature des échanges est souvent liée à la position générationnelle de chacun : les aides financières seraient souvent descendantes sur l'axe de génération, tandis que les services requérant une certaine forme physique, comme les rénovations, seraient majoritairement ascendants, c'est-à-dire des plus jeunes vers les plus âgés (Bengtson et *al.*, 1991). Les pratiques d'aide dépendent donc autant des nécessités formulées par les uns, que des ressources disponibles des autres. Ce modèle de la nature des pratiques d'aide selon l'orientation intergénérationnelle met en évidence le principe d'interdépendance qui sous-tend la solidarité familiale intergénérationnelle. L'aide dans les familles s'oriente en effet selon le type de ressources que chacune des générations possède en « surplus » vers les générations qui sont à court de ce type de ressources.

L'articulation de ces flux de ressources entre générations ne se traduit pas uniquement par des variations du type d'aide, mais aussi dans la détermination des moments auxquels elles surviennent. Les générations actuelles de grands-parents délaissent ainsi de plus en plus les donations sous forme de legs patrimoniaux, au profit d'une augmentation des aides financières effectuées de leur vivant, comme « forme anticipée d'héritage » (Bertaux-Wiame et Muxel, 1996). Les transferts des ressources économiques des plus âgés, qui se trouvent généralement en position de sécurité financière stable, ont désormais lieu au moment où les plus jeunes générations en ont besoin, c'est-à-dire lorsque leur situation socioprofessionnelle est plus instable et qu'ils souhaitent fonder une famille. Le soutien familial s'ajuste donc de plus en plus aux besoins des membres de la famille, selon le moment où ces besoins semblent les plus prégnants (Attias-Donfut et *al.*, 2002).

Même si le soutien s'articule aux besoins et que les échanges sont asymétriques à certains moments entre les générations, l'impression de réciprocité¹⁶ doit tout de même se perpétuer, car la réciprocité serait reconnue comme une « condition de possibilité de tout acte de solidarité » (Bawin-Legros, 2003, p.170). Malgré qu'il y ait des déséquilibres entre ce qui est donné et reçu de part et d'autre, l'impression de réciprocité dans les échanges intergénérationnels peut notamment se maintenir par l'indistinction dans le type d'échange, c'est-à-dire qu'un parent qui soutient financièrement et matériellement son enfant adulte peut percevoir un équilibre dans les échanges s'il considère obtenir du soutien émotionnel de ce dernier. Cette impression de réciprocité, malgré l'asymétrie que l'on peut de prime abord observer relativement à l'ampleur et aux formes de soutien offert, relève aussi de la propension habituelle à considérer les transferts intergénérationnels sur le long terme en tenant non seulement compte des échanges présents, mais aussi ceux passés et ceux que l'on envisage dans l'avenir. Le principal donateur à un certain moment du cycle familial peut ainsi devenir le principal bénéficiaire de soutien et de services ultérieurement¹⁷. Cette réversibilité des positions, ou réciprocité différée pour reprendre les termes de Bawin-Legros (2003, p.169), permet de s'adapter davantage aux besoins et aux ressources de chacun et faciliterait ainsi les échanges entre parents et grands-parents (T. Godbout et *al.*, 1996, Charbonneau, 2004). L'asymétrie dans les échanges peut également se résoudre par le principe de réciprocité indirecte; c'est-à-dire que l'aide ne provient pas

¹⁶ La réciprocité, qui se conçoit comme une disposition à recevoir ce qui est donné et à rendre une quelconque contrepartie, ne doit pas être confondue avec le principe de l'équivalence, selon lequel ce qui est rendu devrait nécessairement être identique ou au moins similaire en quantité et en qualité.

¹⁷ En certains cas, cette réversibilité ne peut toutefois avoir lieu. Les personnes vulnérables et malades peuvent rester bénéficiaires toute leur vie. Ils sont généralement intégrés au système d'échanges du groupe familial, dans un respect de leur exception, plus ou moins partagé par les membres de la famille.

nécessairement de la personne qui a été préalablement aidée. À cet égard, des chaînes d'entraide se formeraient dans les réseaux familiaux, celles-ci pouvant s'inscrire dans la continuité de plusieurs générations (Kohli et Künemund, 2001).

Tel que mentionné précédemment, les services rendus, les prêts, le soutien peuvent être considérés comme un moyen d'entretenir le lien et de consolider la relation affective, mais peuvent également être accomplis conformément aux obligations morales qui se perpétuent dans les familles (T. Godbout, 2000; Charbonneau, 1993). Bourgeois et Légaré (2008) soulignent que les grands-parents ont le sentiment qu'aider leur enfant est un devoir, mais plusieurs précisent toutefois que les enfants n'ont pas le devoir de les aider (p.698). Les engagements normatifs de la solidarité les incitent à offrir du soutien, mais n'engendrent pas nécessairement des attentes de soutien, c'est-à-dire qu'ils reconnaissent les sentiments d'obligations qui les lient à leurs enfants, mais comme prestataire de soutien principalement, préservant ainsi le sentiment d'être indépendants et autonomes. La perception à l'égard des pratiques de soutien contraste chez les jeunes générations dans l'étude d'Attias-Donfut et *al.* (2002); eux aussi entretiennent un sentiment de devoir offrir de l'aide, mais contrairement à la génération de grands-parents, plusieurs considèrent le soutien de leurs parents comme un dû. D'ailleurs les attentes d'aides sont si ancrées dans les mentalités des jeunes parents que ceux-ci craindraient bien davantage une ingérence qu'un manque de soutien de la part de leurs propres parents.

Les craintes d'ingérence formulées par la génération de parents apparaissent en certains cas fondées lorsque l'offre de soutien découle d'une volonté de contrôle et d'orientation des attitudes, des comportements et des aspirations des membres de la famille (Kohli et Künemund, 2001). Si tel est l'intention du « donneur », l'aide peut avoir pour effet de contraindre les bénéficiaires. Parfois même lorsque les intentions sont louables, les services s'imposent, envahissants, dans une sorte de déni de « l'existence séparée » voulue par la génération de parents (Attias-Donfut et *al.*, 2002, p.121). Le refus d'obtenir du support familial peut ainsi découler de la crainte de voir son autonomie brimée et incite à recourir plutôt aux services offerts par des associations, des organismes publics ou par des instances privées pour leur venir en aide.

Mais pourquoi demander de l'aide auprès des membres de sa famille, s'il est possible de subir une forme d'ingérence? L'aide provenant de la famille se caractérise par son accessibilité, autant par la disponibilité des membres de la famille que financièrement, la majorité des services rendus par la famille étant gratuits (même s'il y a généralement un devoir de rendre après avoir reçu). Les pratiques de soutien sont aussi polyvalentes, car celles-ci peuvent prendre des formes diverses et peuvent se déployer dans une variété de contextes, selon les besoins spécifiques de chacun (Kempeneers, 2011). Les services rendus entre les membres de la

famille présentent également « un caractère assurantiel sur le long terme » (Kempeneers et B. Dandurand, 2009, p.115), car les liens familiaux perdurent dans le temps et sont empreints d'obligations qui garantissent une certaine permanence de l'offre de soutien.

Mais ce qui motive significativement les pratiques d'aide – et la sociabilité pareillement – au sein des rapports familiaux intergénérationnels, c'est aussi qu'elles constituent un moyen d'entretenir les liens, de transmettre l'esprit de famille. Si des contacts, des rencontres et des échanges abondent dans les rapports familiaux intergénérationnels, c'est que la solidarité se réaffirme et se renforce à travers ces pratiques. Il ne suffit donc pas de s'intéresser aux normes, aux sentiments qui sous-tendent la solidarité et aux processus par lesquels elle se transmet; il faut également se pencher sur ce qui circule par la solidarité et l'alimente par ailleurs.

La structure d'opportunités et de contraintes de la solidarité

La solidarité familiale intergénérationnelle et ses manifestations concrètes s'insèrent toujours dans une structure d'opportunités et de contraintes, c'est-à-dire que certains aspects démographiques et contextuels de la vie sociale inclinent le potentiel de pratiques de solidarité, comme le mentionne Bengtson et *al.* (1991) en présentant leur conception de la dimension structurelle de la solidarité. La taille de la famille, les disponibilités et les contraintes d'horaire, la distance géographique et les potentiels de déplacements prédisposent à adopter certaines pratiques plutôt que d'autres et influencent l'ampleur des sociabilités et des pratiques d'aide dans les rapports familiaux intergénérationnels.

Concernant d'abord la taille des familles, quand les familles sont nombreuses, le temps de chacun des membres de la famille doit être réparti entre un grand nombre de personnes, réduisant ainsi les occasions de sociabilité et la quantité de temps accordé à chacun. C'était d'ailleurs la situation de la plupart des grands-parents dans les familles canadiennes-françaises : ayant un nombre très élevé de petits-enfants, les grands-parents étaient contraints dans leurs possibilités de développer et d'entretenir un lien avec chacun de ceux-ci. Au contraire, la sociabilité se trouverait généralement renforcée dans les familles de taille restreinte, aujourd'hui plus fréquentes (Olazabal, 2015; Kempeneers et Van Pevenage, 2011). Mais si la sociabilité et la taille de la famille s'inscrivent généralement dans une relation inversement proportionnelle, le nombre de personnes dans la famille influence également les pratiques de soutien, mais de manière plus complexe. En s'appuyant sur l'étude de Rossi et Rossi (1990), Bengtson et *al.* (1991) indiquent qu'en contexte de descendance réduite, les parents peuvent offrir un soutien plus important et plus fréquent à leurs enfants, leurs ressources en temps et en matériel étant divisées entre un moins grand nombre, mais, à l'inverse, une

descendance réduite peut limiter les sources de support pour les parents. La taille des familles peut donc avoir un impact sur la circulation des échanges et l'orientation prédominante du soutien entre les générations.

Mais si la taille de la famille peut influencer l'ampleur des pratiques de solidarité, encore faut-il que les membres de la famille soient disponibles. Les contraintes de temps et d'horaire peuvent, selon leur importance, limiter plus ou moins les opportunités de rencontres et d'échanges de toutes sortes. Le train de vie quotidien des familles avec des enfants se caractérise souvent par une gestion ardue des temps, généralement compressés par l'ampleur des obligations professionnelles qui nécessitent un étalement et une surcharge du temps de travail, d'autant plus que le trafic et l'éloignement des lieux de travail par rapport à la résidence peuvent aussi diminuer la quantité de temps alloué à la famille (Tremblay, 2012). Même constat pour les grands-parents, qu'ils soient encore sur le marché du travail ou qu'ils aient franchi le cap de la retraite, la plupart doivent tout de même assumer un ensemble de rôles différents qui peuvent, par leurs exigences, comprimer les temps de disponibilité. En ce sens, chacune des générations se voit imposer des limites – ou s'imposent volontairement celles-ci – quant à la quantité de temps qu'ils peuvent accorder aux rencontres, aux activités communes et aux pratiques de coopération et de soutien avec les membres de la famille.

À l'instar des horaires et de l'organisation des temps de chacun, l'emplacement des membres de la famille dans l'espace géographique infléchit la structure d'opportunités et de contraintes dans laquelle s'insère la solidarité familiale intergénérationnelle. La proximité, parce qu'elle va de pair avec une plus grande accessibilité, facilite généralement les rencontres et les échanges. Et cette proximité se conjugue bien souvent à la dimension affective de la solidarité : « [dans] la famille, [lorsque] les liens sont intenses et fréquents; la proximité devient cause et effet des liens » (Fortin et al., 1987, p.218); *cause* parce qu'elle accroît les possibilités de rencontres et facilite ainsi le maintien d'un lien familial, et *effet* parce que le choix de s'établir à proximité des membres de sa famille découle plus souvent qu'autrement d'un lien familial initialement fort que l'on souhaite entretenir.

Alors que la spontanéité des rencontres peut être considérable lorsque les membres d'une famille se situent dans un espace de proximité, « la distance géographique permet d'éviter les rencontres imprévisibles et contraint de les organiser, de les négocier » (De Singly et Giraud, 2012, p.86). Par la réduction de la spontanéité qu'engendre l'éloignement en ce qui concerne les rencontres en personne et les activités faites en commun, les générations apparaissent ainsi plus autonomes, car elles doivent créer des occasions de rencontre pour maintenir les liens familiaux (Charbonneau, 1993). Mais s'il est vrai que l'éloignement

géographique entre les générations d'une même famille puisse être le résultat d'un choix volontaire pour préserver une plus grande marge d'autonomie permettant de se distancier de certains engagements familiaux, cela ne conduit pas nécessairement à un relâchement de la solidarité familiale intergénérationnelle, mais altère nécessairement la manière dont elle peut se traduire concrètement dans ses pratiques. Les contacts se font principalement par l'entremise de moyens de communication comme le téléphone. Les pratiques de soutien peuvent tout de même être nombreuses, surtout celles qui ne nécessitent pas la coprésence de celui qui donne et de celui qui reçoit, comme les dons monétaires. Selon B. Dandurand (1992), la distance pourrait aussi avoir un effet bénéfique sur les relations familiales intergénérationnelles; étant moins imposées par la proximité, elles pourraient être plus harmonieuses. La distance géographique influence les conditions dans lesquelles s'inscrit la solidarité familiale intergénérationnelle, mais ne la compromet pas nécessairement, surtout que des moyens sont désormais disponibles pour réduire les contraintes qu'elle impose.

La possibilité de maintenir des liens malgré la distance géographique résulte en partie des multiples moyens de communication (téléphone, Internet, etc.) désormais disponibles, mais aussi de l'accroissement du potentiel de déplacements des individus (Ascher, 2010). Les familles dans lesquelles les membres sont mobiles, c'est-à-dire ceux qui se déplacent fréquemment et qui peuvent franchir de longues distances, sont susceptibles de se voir plus souvent et de répondre plus rapidement à l'appel en cas de besoin. Le potentiel élevé de mobilité de la majorité des familles réduit ainsi les contraintes engendrées par l'éloignement et élargit l'espace dans lequel peut se manifester la solidarité. En relativisant de la sorte la distance séparant les membres d'une famille, la mobilité favorise le maintien de la solidarité familiale intergénérationnelle.

*
* * *

En somme, la solidarité familiale intergénérationnelle s'appuie sur des traditions, des valeurs, des codes de conduites, des droits, des devoirs et des sentiments comme l'attachement et l'affection. Combinés ensemble, ils composent l'esprit de famille et orientent la façon d'« être » ensemble, propre à chaque famille. L'esprit de famille apparaît donc comme une « culture familiale de solidarité » se définissant dans la mémoire d'un passé familial et dans la dynamique des rapports intergénérationnels. Il pose ainsi la solidarité comme un pacte tacite et évolutif qui se transmet dans la continuité de la lignée familiale, mais qui est aussi approprié par chacune des générations. Par cette transmission, les membres d'une même famille en viennent à partager un ensemble de croyances et de valeurs qui leur sert de cadre de référence et qui suscitent des consensus.

Il peut toutefois advenir un « choc des cultures familiales », notamment à la naissance d'enfants, choc qui peut soit aboutir en litige, ou soit être atténué par l'imposition de limites à ne pas franchir concernant les sujets conflictuels, afin de maintenir l'état de cohésion nécessaire à la solidarité familiale intergénérationnelle. Concrètement, la solidarité se traduit par un ensemble de pratiques de sociabilité, de coopération et d'aide, qui répondent à des engagements normatifs et à des dispositions affectives. Ces pratiques se manifestent en fonction des positions et des ressources de chacun et s'ajustent aux besoins des membres de la famille. Par celles-ci, la solidarité familiale intergénérationnelle se réaffirme et se renforce. Enfin, la taille de la famille, le niveau de disponibilité de ses membres, leur répartition dans l'espace géographique et leur possibilité de se déplacer dans cet espace influencent la manière dont la solidarité se traduit dans ses pratiques. C'est donc inséré dans une structure d'opportunités et de contraintes, spécifique à chaque famille, qu'est ici étudiée la solidarité. Les familles se transforment toutefois au fil des transitions qui ponctuent le cycle familial. C'est dans un contexte dynamique et souple, où l'acquisition de nouveaux rôles peut redéfinir chacune de ses dimensions, que l'on doit replacer la solidarité familiale intergénérationnelle, telle que présenté dans le chapitre suivant.